Union Nationale des Syndicats Autonomes

DOUANES

INFOS PROVENCE
N° 10
DECEMBRE 2016

Le journal de la section UNSA Provence à consommer sans modération !

Sommaire

Page1 : Edito

Page2 : Centralisation

Page3 : On ferme !

Page4 : On ferme, suite !

Page4 : cotisations 2017

£££££££££££££££££

Conseil de fin d'année :

Je ne bois jamais à outrance, je ne sais même pas où c'est !

Pierre Desproges

"

EDITO : Chronique d'une mort annoncée à petit feu !

Un réseau comptable douanier étoffé à l'instar de celui du trésor public. C'était il n'y a pas si longtemps, avant qu'en fin de première décennie, les technos de Montreuil décident de concentrer la totalité des comptabilités des bureaux dans les recettes régionales.

Nous avions dénoncé à l'époque ce premier mouvement qui allait en engager d'autres.

Le suivant étant la concentration des RR au niveau DI, çà y est nous y sommes !
Ce second mouvement engagé depuis quelques mois, pourra être suivi sans nul doute d'une remise de notre réseau comptable à l'administration « Mammouth » voisine la DGFIP.

Le PSD qui n'a pu être combattu efficacement au point d'être annulé, continue son œuvre destructrice de notre administration.

On s'aperçoit que, sous prétexte de modernisation du réseau, on crée plus de problèmes qu'on n'en résout !

Et même si ce processus semble avoir été mis en route avec prudence, les problèmes inhérents sont loin d'avoir trouvé leurs solutions.

Pendant ce temps, les fermetures d'unités se programment à marche forcée dans d'autres DI (Bordeaux, Lyon , en particulier), sans que rien ne viennent les enrayer. Vous trouverez en page 4 l'étendue des mesures prises ou programmées en 2016…

Bref une fin d'année où rien n'incite à l'optimisme et ce ne sont pas les programmes électoraux annoncés par les futurs candidats à la Présidence de la République qui risquent de nous rendre euphoriques !
Nous profitons quand même de cette info sans nul doute la dernière de l'année pour vous souhaiter le meilleur pour 2017.

Centralisation comptable : le chantier !

CR du second groupe de travail sur le sujet.

Voulu donc par le PSD, cet épisode qui va supprimer, structures et emplois, va s'étaler dans le temps et commencera dans les faits en novembre 2018 pour la DI de méditerranée avec la fermeture de la RR de Nice. Il s'étalera jusqu'en fin 2019 avec la fermeture de la RR de Bastia.

La fermeture de celle d'Aix en Provence est programmée au 31 mars 2019.

La réunion s'est tenue en présence d'une représentante de la DG (sous direction B), Nadine Morelle.

Le DI a confirmé le « cubage » de la RI (recette interrégionale) Marseillaise à 48 agents soit environ -12 par rapport aux 60 dénombrés actuellement dans la totalité des RR, (soit 20%).

L'économie d'échelle se faisant essentiellement sur l'encadrement, selon l'administration... Ce qui nous conduit à nous poser la question de l'intérêt de la mesure. ?

Il suffisait de supprimer par RR actuelle 3 emplois de cadres en moyenne (dont certains redondant) pour aboutir à la même réfaction d'emplois sans créer des désagréments qui ne manqueront pas de voir le jour.

Le DI a annoncé le CT sur le sujet au second semestre 2017, avant les CAP du second mouvement 2017, (inscription possibles hors période).

La représentante DG a confirmé que la RR de Marseille était transformée en RI, ce qui implique que ses agents ne bénéficieront d'aucune mesure d'accompagnement social ! Confirmation également de la fermeture de Bastia malgré les difficultés réglementaires prévisibles

Des Paris Spé devraient couvrir les difficultés de mise en route de la RI.

Au niveau immobilier, les différents projets en cours sur Marseille (dont RI) vont faire l'objet d'un GT spécifique. Un ergonome ministériel suite à vœu en CHS sera consulté.

Le RR de Nice a demandé le décalage de la fermeture de sa RR (problème TGAP). A suivre !

Les souhaits exprimés par les agents concernés ne sont qu'indicatifs aux dires du DI et ne les engagent pas jusqu'à inscription au TAM. Les possibilités de reclassement pourront être examinées en 2017, en fonction du nouveau PAE.

Le guide des marchandises saisies est en cours de réécriture ; idem sur les ANV où la Cour des Comptes doit être consultée.

Différents problèmes techniques et juridiques sont donc en cour d'examen. Espérons que tous ces aspects soient réglés avant passage à l'acte ! Les autres DI auront essuyé les plâtres !!!

Un troisième GT devrait se tenir dans quelques mois.

Les différentes mesures de restructuration de la douane actées en 2016 (fermetures de l'année ou à venir)

Bordeaux:

Bayonne Fermeture de la recette régionale de Bayonne
Bordeaux Fermeture du bureau de Périgueux
Bordeaux Fermeture de la brigade d'Agen pour regroupement avec celle d'Arcachon
Bordeaux Fermeture de la recette locale de Saint-Emilion Bordeaux
Redimensionnement du centre de viticulture de Blaye
Bordeaux Création de la recette interrégionale à Bordeaux
Midi-Pyrénées Fusion des divisions implantées à Albi et Auch avec relocalisation à Toulouse
Midi-Pyrénées Fermeture de la brigade d'Albi
Midi-Pyrénées Fermeture du bureau de Tarbes
Midi-Pyrénées Fermeture de la recette locale de Condom
Midi-Pyrénées Fermeture de la recette régionale de Toulouse

Dijon:

Bourgogne Regroupement de la recette locale de Beaune avec le centre de viticulture
Bourgogne Regroupement de la brigade de Chalon-sur-Saône avec celle de Dijon
Centre Fermeture du bureau de Chartres .

Lille:

Dunkerque Création de la recette interrégionale de Dunkerque
Lille Fermeture de la recette régionale de Lille
Lille Fermeture du bureau de Roubaix-Tourcoing
Lille Fusion des brigades de Halluin-Reckem et de Lille à Halluin
Picardie Fermeture de la recette régionale d'Amiens
Picardie Fermeture de la brigade d'Abbeville

Lyon:

Auvergne Fermeture de la recette régionale de Clermont-Ferrand Auvergne
Auvergne Fermeture du bureau d'Aurillac
Auvergne Fermeture du centre de viticulture de Saint-Pourçain
Chambéry Fermeture de la brigade de Cluses
Chambéry Fermeture de la recette régionale de Chambéry
Léman Regroupement de la brigade d'Annemasse avec celle de Vallard
Léman Fermeture de la recette régionale d'Annecy
Léman Regroupement de la brigade de Gex avec celle de Ferney
Léman Fermeture du bureau de Pont d'Ain
Lyon Fermeture de la recette locale de Villié-Morgon
Lyon Création de la recette interrégionale de Lyon

Marseille:

Corse Regroupement du centre de viticulture d'Ajaccio avec le bureau d'Ajaccio
Corse Regroupement du centre de viticulture de Bastia avec le bureau de Bastia

Metz:

Champagne Ardenne Fermeture de la recette locale d'Epernay
Champagne Ardenne Fermeture de la recette locale de Vertus
Lorraine Regroupement de la brigade de Sarreguemines avec celle de Saint-Avold
Lorraine Fermeture du bureau de Bar-le-Duc
Mulhouse Fermeture des brigades de Chalampé et de Colmar pour regroupement à Mulhouse

Montpellier :

Montpellier: Fermeture du bureau de Mende

Nantes:

Pays de Loire Fermeture de la recette locale de Thouarcé (Belleville-en-Layon)
DRGC Nantes Fermeture de la BSN de La Trinité-sur-Mer
DRGC Nantes Fermeture de la BGC de Royan
DRGC Nantes Transformation de la BSN de La Rochelle en BGC
DRGC Nantes Transformation de la BGC de Bayonne en BSN

Paris:

Orly Fermeture de la recette régionale d'Orly
Paris Création de la recette interrégionale d'Ile-de-France
Paris-Est Fermeture de la recette régionale de Paris-Est
Paris-Ouest Fermeture du bureau de Cergy-Pontoise
Paris-Ouest Fermeture de la recette régionale de Paris-Ouest

Rouen:

Basse-Normandie Regroupement du centre cidricole de Granville avec celui de Caen
Basse-Normandie Fermeture de la recette régionale de Caen
Rouen Fermeture de la recette régionale de Rouen
Le Havre Création de la recette interrégionale du Havre

MERCI MICHEL ET HELENE

En 2017 les cotisations n'augmentent pas

A l'UNSA, je paye moins ! Comparez toutes les cotisations !

Désormais grâce à la réduction d'impôt ou au nouveau crédit d'impôt, la cotisation syndicale est aidée à hauteur de 66%.

Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% de leur montant sauf pour les contribuables déclarant des frais réels, le montant de la cotisation syndicale est alors intégré à 100% dans les frais déclarés. Ce dispositif existe depuis de nombreuses années.

Exemple *: je cotise 100€, je déclare cette somme sur ma déclaration d'impôt, je bénéficie d'une réduction de mon montant imposable de 66€. Cela me coûte finalement 34€ pour une année.*

Vous pourrez comparer les cotisations d'autres organisations, souvent bien plus élevées, notre barème 2016 (ci-après) conduit les personnels aux plus bas revenus à payer, réellement, une contribution mensuelle égale à un café. Le tout pour une qualité de service efficace et dédiée aux agents avant tout

COTISATIONS ANNUELLES 2017			
ACTIFS			
GRADES ou Situations	**Montant annuel payé à l'UNSA**	**Montant annuel réel payé après fiscalité**	**Coût mensuel réel**
Stagiaires	22	7	0€58
Agents Berkani	27	9	0€75
AC 2ème classe	64	21	1€75
AC 1ère classe	69	23	1€91
ACP2 et 1	84	28	2€33
Contrôleur 2	89	30	2€50
Contrôleur 1	95	32	2€66
Contrôleur Principal	101	33	2€75
Inspecteur	117	39	3€25
IR3	127	42	3€66
IR2	132	44	3€58
IR1	137	46	3€83
IP1/IP2	144	48	4€
DSD2/DSD1	154	51	4€25
DI/DR/DF	175	58	4€83
Administrateur civil	218	74	6€16
RETRAITÉS			
Catégorie C	33	11	0€91
Catégorie B	40	13	1€08
Catégorie A	46	15	1€25

Section Régionale UNSA Douanes de Provence
Téléphone :– 06.01.76.18.18 – 06.26. 76. 15. 60
Courriel : roude.unsa@bbox.fr
INFOS PROVENCE est le bulletin d'information de la section régionale des douanes de PROVENCE
Journal imprimé au local UNSA Douanes
Caserne des Douanes – Bâtiment A – 56 boulevard de Strasbourg – 13003 Marseille